

CHRONIQUE LOCALE

La course du tour du lac que le Conseil communal avait décidée en vue d'examiner les tracés pour la ligne du chemin de fer, exécutés par les communes du Lieu et de l'Abbaye, sur leurs territoires, s'est effectuée lundi 15 courant.

Environ 40 conseillers se trouvaient réunis vers 8 $\frac{1}{2}$ heures, au Sentier, heure à laquelle eut lieu le départ par le Rocheray.

Le tracé occidental, tel qu'il a été piqueté, part de la petite place d'armes, passe un peu au-dessous des fabriques Lecoultre, fait une légère courbe pour entrer dans le bois, à environ cinquante mètres au nord de la maison de M. Charles Capt, longe la côte jusqu'au chemin du Prémonnet, qu'il coupe sur la crête de la colline, puis continue ensuite par les Combes du Lieu jusqu'aux Charbonnières; depuis là, il suit, à peu de variations près, la route postale jusqu'à la gare du Pont.

Aux abords du village du Lieu, une collation gracieusement offerte par la Municipalité de cette commune, attend Messieurs les Conseillers qui y font grand honneur.

Au Pont, nouvelle collation, offerte cette fois-ci, avec non moins d'amabilité, par la Municipalité de l'Abbaye.

A 3 heures après un excellent dîner servi à l'Hôtel-de-la-Truite par les soins M. E. RoCHAT, le Conseil, accompagné de délégations du Lieu et de l'Abbaye, continue, par le côté oriental du lac, sa course de reconnaissance.

Ce tracé, tel que nous avons pu le voir, cotoie la grande route jusqu'au village de l'Abbaye, qu'il laisse à gauche, puis se prolonge sur un terrain parfaitement plat le long de la rive du lac.

Après deux heures de marche, la colonne arrive aux Bioux, village qui tient aussi à témoigner de son patriotisme et de sa bonne volonté pour la question du chemin de fer, et de faire preuve de son hospitalité en accueillant les voyageurs avec des bisécuits et le verre traditionnel, et un bon feu de bois sec, qui, par cette température d'hiver, est fort apprécié.

A l'Hôtel-de-la-Poste, enfin, une très intéressante et agréable soirée familière réunit les personnes des trois communes qui ont participé à la course.

Tout d'abord, M. le Président, au nom du Conseil communal tout entier, remercie vivement les autorités du Lieu, du Pont et des Bioux, pour la réception vraiment magnifique qui a été faite aux membres du Conseil, à leur passage dans ces localités; ensuite a lieu un échange d'opinions diverses, d'éloges et de souhaits pour la réussite de notre grande entreprise ferrugineuse; d'appels énergiques en faveur de l'esprit d'entente, de la bonne harmonie et de la concorde, facteurs sans lesquels, la tâche est au-dessus de nos forces. C'est sous la profonde impression de ces excellentes paroles que la réunion se dissout, et chacun regagne le logis, emportant la conviction que la question du chemin de fer a fait un bon pas en avant ce jour-là.

G.

* * *